



# Tarifs communaux 2018

## Taxe de séjour



Décret N° 2014-1654 du 29/12/2014	TYPES D'HÉBERGEMENTS	Tarifs
0,65 à 2,25	. Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes.	1,06 €
0,50 à 1,50	. Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes.	0,75 €
0,30 à 0,90	. Villages vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,53 €
0,30 à 0,90	. Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes.	0,53 €
0,20 à 0,75	. Villages vacances 1, 2 et 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,42 €
0,20 à 0,75	. Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes.	0,42 €
0,20 à 0,75	. Chambres d'hôtes et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes.	0,42 €
0,20 et 0,75	. Hôtels et résidences de tourisme, villages vacances, meublés de tourisme et hébergement assimilés en attente de classement ou sans classement.	0,42 €
0,20 et 0,55	. Terrains de camping, terrains de caravanage et Parcs Résidentiels de Loisirs (PRL) classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes.	0,32 €
Maxi 0,20	. Terrains de camping, terrains de caravanage et Parcs Résidentiels de Loisirs (PRL) classés en 1 et 2 étoiles ou en attente de classement ou sans classement et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance.	0,20 €